

France 2030

Appel à projets : ExcellencES vague 2

Sélection 2022

Compte-rendu des travaux des 3 sessions du jury

8 février 2022 – 4 au 7 avril 2022 – 10 & 11 mai 2022

1. Participants aux réunions

La liste des membres du jury est donnée en annexe 1.

Étaient présents pour l'ANR, dans leur fonction d'assistance au jury : Lise Dumasy en tant que Responsable d'action, Clément Minez et Pierre Bonnet en tant que chargés de projets scientifiques.

2. Dossiers reçus et recevabilité

A la date du 1^{er} février 2022, date limite pour le dépôt des projets, 39 établissements, dont 7 établissements porteurs d'une IDEX / I-Site et 32 établissements non porteurs d'une IDEX / I-Site, avaient déposé un dossier en vue de l'étape de présélection.

38 projets sur 39 répondaient aux critères de recevabilité définis dans le texte de l'appel et ont été soumis à la suite du processus d'évaluation. 1 projet a été jugé non recevable.

3. Composition du jury

Un seul jury composé de 21 membres dont un membre français a été constitué. Il est présidé par Michael Hengartner accompagné par deux vice-présidentes Martine Rahier et Andrée Sursock qui forment avec le président le bureau du jury.

4. Documents fournis aux membres du jury

Chaque membre du jury, informé des enjeux de l'AAP, a eu accès : (i) au texte complet de l'appel à projets (version française et version anglaise), (ii) aux dossiers concernant les projets qui lui avaient été attribués, soit : les documents scientifiques, les fiches descriptives des établissements coordinateurs, les listes des publications des partenaires du consortium, les annexes financières et les

lettres d'engagement des partenaires, ainsi que des documents de présentation du programme France 2030, et le document FAQ en anglais et français réalisé suite au Webinaire ExcellencES – vague 2.

Le Président et les deux Vice-Présidentes avaient accès à l'intégralité des documents déposés sur la plateforme par les porteurs de projet.

Après la deuxième réunion, chaque membre du jury a eu accès à l'intégralité des dossiers des projets et des rapports des autres membres du jury.

5. Déroulement du processus d'évaluation

a. Déroulement de la première réunion du jury (février 2022)

Le jury s'est réuni une première fois le 8 février 2022 pour approuver la répartition des dossiers et fixer les règles de fonctionnement du processus de sélection. Le comité s'est déroulé en ligne via l'application Webex.

Au préalable, la répartition des dossiers avait été préparée par le bureau lors d'une pré-réunion qui s'est déroulée par visioconférence.

Des représentants du SGPI et du MESR ont fait, en ouverture de séance, une présentation orale du programme France 2030 aux membres du jury (déjà bien informés des dispositifs grâce à une documentation écrite diffusée préalablement à leur attention), et ont rappelé les grandes lignes de l'AAP ; ils ont ensuite répondu aux questions posées par les membres du jury.

En session plénière, le président du jury a présenté :

- la définition des critères de différenciation entre les projets relevant de la catégorie IDEX et I-SITE et les autres,
- la présentation des dates des futures réunions du 4 au 7 avril pour la session 2 (évaluation) et des 10 et 11 mai pour la session 3 (auditions)
- un ensemble de questions générales pour tous les projets et un ensemble de questions spécifiques à chaque projet.

Après discussion, et validation du cadrage général par l'ensemble du jury, la répartition des dossiers réalisée précédemment par le bureau a été soumise aux membres du jury qui l'ont adoptée.

Pour chaque projet, un binôme de rapporteurs (R1 et R2) a été désigné parmi les membres du jury. Il a été convenu que chaque projet bénéficierait de deux pré-rapports écrits réalisés indépendamment par les deux rapporteurs.

Les conflits d'intérêt potentiels ont été déclarés et gérés selon les règles d'usage à l'ANR, exigeant que la personne concernée n'accède pas aux dossiers et s'absente au moment des discussions portant sur le/les projets avec risque de conflit d'intérêt. Chaque membre du jury a pris connaissance et a accepté l'accord de confidentialité sur l'ensemble du processus d'évaluation.

b. Organisation générale du travail d'élaboration des rapports

Chaque membre du jury a évalué en moyenne 3 ou 4 projets. Les membres du jury avaient deux mois pour analyser les projets qui leur étaient attribués et rédiger un pré-rapport destiné aux séances de délibération (réunion d'avril). Ces évaluations étaient guidées par une grille d'expertise rappelant quatre points essentiels énoncés dans l'appel à projets, et qui formaient les trames du document de soumission et de la grille d'évaluation.

Pour mémoire :

1) Pertinence stratégique du projet :

- Comment les axes et objectifs proposés du projet renforcent la stratégie globale de l'établissement coordinateur ou du regroupement d'établissements.
- Pertinence du projet au regard de l'importance structurante des problématiques abordées et de la qualité des réponses proposées.
- Prise en compte d'une des transitions majeures auxquelles le monde est confronté au XXI^e siècle, ou d'un des défis socio-économiques associés : écologie, numérique, alimentation, éducation, santé, vieillissement, vivre ensemble, compétences professionnelles, etc....
- Objectifs novateurs

2) La nature intégratrice et transformante du projet :

- Contribution à l'affirmation ou au renforcement d'une identité académique qui distingue l'établissement ou le groupe d'établissements coordinateur, dans sa ville ou sa région, au niveau national ou international.
- Ambition transformante proposée à l'échelle de l'établissement et/ou de son environnement académique élargi : politique académique, organisation, gouvernance, formation, politique étudiante, recherche, relation avec les écosystèmes locaux ou régionaux.
- Effets fédérateurs ou intégrateurs sur les partenaires.

3) Gestion et pilotage :

- Qualité des structures organisationnelles du projet, gouvernance crédible, définition précise et réaliste de la trajectoire à long terme et des jalons, rôles respectifs des différentes parties prenantes.
- Degré d'implication des acteurs, qualité et force des partenariats.
- Systèmes de suivi et de retour d'information adaptés et efficaces, indicateurs pertinents, utilisation des résultats dans la prise de décision.

4) Mise en adéquation des moyens et des objectifs :

- Pertinence des moyens déployés par rapport aux objectifs fixés.
- Capacité (le cas échéant) à mobiliser des fonds supplémentaires auprès de sources nationales, européennes, publiques, privées et autres.
- Adéquation du financement demandé au projet.

Pour chacune de ces rubriques, les rapporteurs devaient faire ressortir les points forts et les points faibles du projet. Des notes devaient être attribuées pour chaque critère selon une grille communiquée préalablement au jury, ainsi qu'une appréciation générale allant de A (*Outstanding*) à C (*Poor*). Les membres devaient déposer leurs pré-rapports sur le site de l'ANR jusqu'à une date définie (2 avril 2022).

Les projets soumis pour la première fois et resoumis ont été étudiés ensemble mais une attention particulière a été portée, pour les resoumissions, aux évolutions du projet par rapport à la première vague. Pour les dossiers resoumis, un des rapporteurs était l'un des rapporteurs du dossier de la première vague, et le deuxième était nouveau sur le dossier.

c. Déroulement des réunions d'évaluation (4 au 7 avril 2022)

Le comité s'est réuni en format présentiel (2 membres en visioconférence (raison exceptionnelle) et 19 membres en présentiel) du 4 au 7 avril 2022 pour discuter des projets sur la base des évaluations internes, et définir la liste des projets qu'il souhaitait auditionner.

La réunion a été précédée d'une intervention de l'État (SGPI, Claire Bordes, MESR, Sebastien Chevalier), qui ont rappelé le cadrage de l'AAP et précisé les attentes de l'État. Ils ont en particulier souligné :

- la diversité des réponses possible à l'AAP ExcellencES, liée à l'ouverture de l'appel et à la diversité des établissements, et nécessitant donc une approche individuelle des projets, et la prise en considération de la taille et de la spécificité de chaque site dans son environnement. Chaque projet doit être évalué en rapport avec les propres forces de l'établissement ou du consortium porteur.
- la cohérence attendue entre les projets ExcellencES et les autres projets France 2030 précédemment obtenus, dans une trajectoire d'évolution ou de consolidation.
- le réalisme du budget par rapport au financement disponible, et la claire affectation du budget aux actions envisagées.
- la réalité de la transformation, ou, en particulier dans le cas des IDEX/I-Site, de la consolidation visée par le projet.

Le jury a ensuite procédé à l'examen des projets.

Les projets ont été séparés en deux groupes, IDEX/I-Site et non IDEX / I-Site, et traités séparément, ceci afin d'évaluer les projets IDEX / I-Site ensemble et les non IDEX / I-Site ensemble. A la fin des discussions sur chaque groupe, une récapitulation des échanges a été réalisée, puis une récapitulation finale.

Les nouveaux projets et les resoumissions ont été observés ensemble (mais en signalant les projets soumis à nouveau, et en donnant un avis sur la façon dont ils ont répondu aux remarques et suggestions du jury).

Pour chacun des projets, une présentation a été faite par le rapporteur R1 puis par le rapporteur R2.

Le projet était ensuite discuté par l'ensemble des membres, puis la décision était prise de pré-affecter chaque projet dans une des 3 catégories suivantes :

1- A Projet sélectionné sans audition

2- B Projet nécessitant une audition

3- C Projet non sélectionné

A l'issue de ces 4 jours un consensus robuste a été atteint, après discussion libre entre rapporteurs et membres, et le comité, souhaitant avoir des précisions sur un certain nombre de projets avant de se prononcer définitivement, a établi une liste de 13 projets proposés au financement sans nécessité d'auditionner les porteurs, 9 projets à auditionner, et 16 dossiers non retenus pour financement.

d. Déroulement des réunions d'audition (10 et 11 mai 2022)

Les 9 porteurs de projets retenus pour audition ont immédiatement été prévenus par courriel de leur sélection avec proposition d'un horaire de passage. Les porteurs ont également été prévenus des modalités de déroulement de cette audition (durée de la présentation et du temps de questions, nombre de personnes pouvant participer à la présentation (6 maximum), recommandations sur les attentes du jury, en particulier pour la présentation). Deux ou trois questions leur ont été précisées par projet, non limitatives par rapport à l'entretien à venir.

Les 29 porteurs pour lesquels le projet n'a pas été retenu pour audition ont également été immédiatement prévenus de la décision de non audition du jury par courriel.

Déroulement de l'audition (10 & 11 mai)

Les auditions se sont déroulées du 10 au 11 mai 2022, en présentiel, 19 membres en présentiel (dont le président et les 2 vice-présidentes) et 2 membres par visioconférence (raison exceptionnelle).

Les 9 projets présélectionnés ont été auditionnés. La liste des projets auditionnés est donnée en annexe 2.

Les membres du jury en potentiel conflit d'intérêt sont sortis de la salle réelle ou virtuelle et n'ont pas participé ni aux discussions, ni aux votes sur le projet concerné.

Les auditions se déroulaient de la manière suivante : environ 45 minutes par projet dont 10 minutes de présentation par le porteur du projet (accompagné par au maximum 5 membres du consortium), les supports de présentation étaient autorisés mais non obligatoires, 35 minutes d'échanges entre le jury, le porteur du projet et ses accompagnants, suivies de 15-20 minutes de délibération préliminaire du jury (en l'absence des représentants du projet). Cette discussion était suivie d'un classement provisoire en accepté, refusé ou en balance.

A l'issue de la première journée, une discussion a eu lieu sur l'ensemble des projets auditionnés, donnant lieu à un classement provisoire en accepté/refusé/en balance.

A l'issue de la seconde journée, une discussion a d'abord eu lieu sur les deux projets non IDEX / I-Site auditionnés, puis sur les IDEX/I-Site, et un classement définitif a été fait en accepté/refusé sur l'ensemble des projets auditionnés.

6. Résultats

A l'issue de l'audition des projets et de leur classement, le jury a délibéré sur l'ensemble des projets et a décidé à l'unanimité du classement final des projets : 17 projets ont été proposés au financement, les 13 retenus à l'issue des deux premières journées, et 4 sur les 9 projets auditionnés. 4 projets retenus sont des projets d'établissements IDEX / I-Site (dont 3 resoumissions), 13 d'établissements non IDEX-I-Site (dont 7 resoumissions).

Un rapport unique a ensuite été établi pour chaque projet, par le rapporteur 1 en lien avec le rapporteur 2, et en tenant compte des discussions du jury. Ce rapport résume les points forts, les points faibles, et les recommandations. Il est envoyé aux établissements après la tenue du CEERI décidant des projets retenus et des financements, et l'annonce officielle par la ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche et le SGPI.

La liste complète des projets proposés pour le financement, par le jury, au Comité de pilotage de « ExcellencES : Excellence sous toute ses formes » est donnée en Annexe 3.

7. Bilan général de la sélection de l'appel à projets ExcellencES – vague 2

La seconde édition de l'appel « Excellence sous toutes ses formes » a été publiée en décembre 2021 pour une date de soumission des projets et des lettres d'engagement le 1^{er} février 2022 (date reportée au 15 février 2022 pour les lettres d'engagement). Cet AAP a permis de sélectionner dix-sept projets (quatre concernent des établissements IDEX / I-Site dont 3 projets resoumis et treize concernent des établissements non IDEX / I-Site dont 7 projets resoumis), les candidatures étaient ouvertes à tous les établissements de recherche et d'enseignement supérieur.

Pour chacun des trente-huit projets, les rapports détaillés qui ont été adressés aux porteurs de projets, ont été rédigés suivant un format standard et sont une synthèse des avis initiaux des deux rapporteurs et des délibérations collectives du jury sur le projet.

8. Remarques et recommandations

Le jury remarque que les projets resoumis ont très souvent tenu compte des remarques du jury lors de la première soumission, et se sont en conséquence améliorés. Cela explique la proportion de projets resoumis qui ont été sélectionnés lors de cette vague.

Tous les projets retenus :

- avaient un aspect globalement transformant, ou au minimum structurant pour l'université/le site, dans son rapport avec son écosystème académique/territorial.
- s'appuyaient sur une bonne analyse des forces et faiblesses, du positionnement, de l'université.
- démontraient une bonne organisation du pilotage et de l'évaluation, et une articulation satisfaisante avec la gouvernance globale de l'université/du consortium.
- liaient en général l'innovation à la recherche, à la formation, et parfois à la valorisation.
- avaient une dimension science-société.
- visaient, d'une manière ou d'une autre, un développement de leur reconnaissance internationale.

Annexe 1 - Composition du jury

Président

Michael HENGARTNER

President, ETH Board and Chairman, Executive Committee, Zurich, Switzerland

Vice-Présidentes

Martine RAHIER

Former Rector of the University of Neuchâtel, Neuchâtel, Switzerland, VP of the European University Association.

Andrée SURSOCK

Senior Advisor, European University Association, Geneva, Switzerland

Membres

Fabio BELTRAM

Professor of Physics of Matter, Scuola Normale Superiore, Pisa, Italy

Jean-Luc BEYLAT

Head of Bell Labs France and Chief Executive Officer of Nokia Bell Labs France, Nozay, France

Paolo COLLINI

Rector and Full professor at University of Trento, Trento, Italy

Pierre DE MARET

Honorary Rector & Professor Emeritus, Université libre de Bruxelles, Bruxelles, Belgium, Former member of the board of the EUA.

Alicia EL HAJ

Interdisciplinary Chair of Cell Engineering, Institute of Healthcare Technology, University of Birmingham, United-Kingdom

Maribel FERNANDEZ

Professor of Computer Science, Department of Informatics, King's College London, United-Kingdom

Katharina FROMM

Vice-Rector for Research and Innovation of the University of Fribourg, Switzerland

José Carlos GOMEZ SAL

Emeritus Professor. Universidad de Cantabria. Santander, Spain

Jean-Claude GUEDON

Honorary Professor of the University of Montreal (retired)

Claude HILLAIRE-MARCEL

Life emeritus professor, Geotop-UQAM, Université du Québec à Montréal, Canada

Kristin INGOLFSDOTTIR

President Emeritus, University of Iceland, Reykjavík, Iceland

Murray GIBSON

Dean FAMU-FSU College of Engineering, Tallahassee, USA

Anne LEQUY

Former Rector, Magdeburg-Stendal University of Applied Sciences, Saxony-Anhalt, Germany

Sjaak NEEFJES

Head Department Cell and Chemical Biology, Leiden University Medical Center, Einthovenweg, Leiden, the Netherlands

Grace NEVILLE

Emeritus Professor in the French Department, University College Cork, Ireland

Kerstin NIBLAEUS

Member of the Royal Swedish Academy of Agriculture and Forestry, former Swedish State Secretary for Research

Sijbold NOORDA

President emeritus University of Amsterdam, the Netherlands

Marcin PALYS

Professor of chemistry, University of Warsaw, Faculty of Chemistry, Warsaw, Poland. Former rector, Warsaw University, Member of the Board of the EUA and of the Magna Charta

Annexe 2 – Ordre de passage lors des auditions

May 10, 13.00-19.30 Paris hour

12h00 – 13h00	Lunch break
13h00 – 13h15	Reminder of the rules of the hearings
13h15 – 14h30	ONEPSL IMPACT – PSL University
14h30 – 15h45	TOOLS+
15h45 – 16h00	Break
16h00 – 17h15	ACTIUS
17h15 – 18h30	TIRIS
18h30 – 19h30	General discussion

May 11, 8.30-18.00 Paris hour

8h30 – 9h45	TIERED
9h45 – 11h00	ConfluencES
11h00 – 11h15	Break
11h15 – 12h30	FABRICA MUNDI
12h30 – 14h00	Lunch break
14h00 – 15h15	MINERVE
15h15 – 16h30	E-PLASS
16h30 – 16h45	Break
16h45 – 18h00	General discussion

Annexe 3 – Liste projets proposés au financement et non proposés au financement

a) Projets proposés au financement

Tableau IDEX / I-Site

IDEX / I-Site	
Project Acronym	Leading institution (IDEX or I-Site)
GATES	Université Grenoble-Alpes (UGA)
LUE-E&T	Université de Lorraine (LUE)
ONEPSL IMPACT	Université PSL (PSL)
SOUND - SORbonne University for a New Deal	Sorbonne Université (SUPER)

Tableau non IDEX / I-Site

Non IDEX / I-Site	
Project Acronym	Leading institution
AIBSI	Université de Guyane
EURO-TELL	Université Polytechnique Hauts-de-France
EXEBIO	Université de Reims Champagne Ardenne
IRIS-E	Université de Rennes 1
MAIA	Université d'Artois
MINERVE	Université d'Orléans
Nārua	Université de la Polynésie française
SHAPE-Med@Lyon	Université Claude Bernard Lyon 1
STeP2	Institut Polytechnique de Paris
TIERED	Fondation Nationale des Sciences Politiques
TIRIS	Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées
UNITI	Université de Corse Pasquale Paoli
USMB SHINE	Université Savoie Mont Blanc

b) projets non proposés au financement

Tableau IDEX / I-Site

IDEX / I-Site	
Project Acronym	Leading institution (IDEX or I-Site)
ACTIUS	Université de Strasbourg (UNISTRA)
CAP REU-Site	Université Clermont Auvergne (CAP 20-25)
UniverCITES	UNIVERSITE COTE D'AZUR (UCA JEDI)

Tableau non IDEX / I-Site

Non IDEX / I-Site	
Project Acronym	Leading institution
ACTES	Avignon Université
BRIDGES	Ecole Nationale des ponts et Chaussées
ConfluencES	HESAM
CROSSINGS	Etablissement Public Campus Condorcet
E-PLASS	Institut National des Langues et Civilisations Orientales
EU3P	Université de technologie de Troyes
FABRICA MUNDI	ComUE "Université Paris Lumières"
FINDER	EDHEC Business School
GARDENER	Université de Nîmes
INTEGRAAL	COMUE Angers - Le Mans
LOIRE VAL-HEALTH	Université de Tours
Maritim'Ho 2030	Université de Toulon
MUSST	Université Bordeaux Montaigne
NORMANDY 743	COMUE Normandie Université
RP	Université Paris-Panthéon-Assas
TOOLS+	Ecole Normale Supérieure de Lyon
UNITE	Université Bretagne Sud
URBAN-ONE-HEALTH	ComUE Université Paris-Est